

*Initiatives ministérielles*

l'ai trouvé fort compliqué. J'ai pourtant compris qu'il ne favorise que les riches.

En effet, ce projet de loi récompense nos économiquement forts. Pourtant, ce que nous réclamons, c'est une réforme des pensions qui avantage tous les Canadiens. Ce projet de loi propose d'aider surtout ceux qui occupent les échelons supérieurs de revenus. Le contribuable qui gagne 20 000 \$ par année aurait droit à un allègement fiscal de 1 200 \$ par année dans le cadre d'un REER. Par contre, son voisin qui touche 86 000 \$ par année aurait droit, lui, à un allègement de 7 500 \$.

À ce propos, un brillant éditorialiste a écrit ce qui suit dans un journal de Toronto:

Nous reconnaissons que chacun doit être traité équitablement, mais nous ne saurions accepter la prémisse fondamentale de Wilson, selon laquelle les contribuables doivent aider les économiquement forts de notre pays à maintenir leur niveau de vie à l'âge de la retraite, puisque ceux-ci n'ont nullement besoin, pour ce faire, de l'aide du gouvernement.

Si la proposition Wilson était adoptée, elle risquerait de drainer environ 300 millions de dollars par année du Trésor fédéral qui, Wilson l'a déclaré à maintes reprises, ne saurait en supporter davantage.

Ce projet de loi va coûter 300 millions de dollars au Trésor public, ce qui n'empêche pas le ministre des Finances de se plaindre des contraintes financières. Pour lui, ces contraintes financières sont un prétexte pour ruiner nos programmes sociaux.

Si le ministre a 300 millions de dollars de trop, pourquoi ne pas les investir dans le supplément de revenu garanti? Cela permettrait de verser 30 \$ de plus par mois à plus de 600 000 femmes âgées, veuves ou vivant seules dont la pension de vieillesse est la seule source de revenu et qui se situent sous le seuil de la pauvreté. Trente dollars par mois, ce n'est pas beaucoup, mais cela peut permettre à beaucoup de veuves et de célibataires âgées de cesser de compter sur la charité publique et d'être indépendantes.

Ce projet de loi a de sérieuses répercussions sur les Canadiens qui n'ont pas pu épargner en vue de leur retraite à cause des responsabilités financières que suppose l'éducation des enfants ou tout simplement parce qu'ils n'en avaient pas les moyens.

Les statistiques fiscales montrent que la majorité des personnes touchant plus de 50 000 \$ par année contribuent à un REER. Plus le revenu est faible, moins on contribue à un REER. Un REER peut suppléer à un revenu de retraite, mais il ne suffit pas à lui seul à assurer

un revenu de retraite convenable à la plupart des Canadiens.

L'orientation du gouvernement en matière de réforme des pensions est vraiment très inquiétante. Elle laisse tout bonnement de côté les plus nécessiteux. Elle ne tient aucun compte des contribuables à revenu moyen. C'est la troisième fois, après la tentative avortée de désindexation des pensions et la récupération réussie des pensions, que le gouvernement essaie de privatiser notre régime de retraite.

Cette décision va contribuer à appauvrir encore davantage les personnes âgées, en particulier les femmes. Ce n'est pas par hasard que les modifications à l'imposition des revenus de retraite ont été proposées en même temps que la désindexation des pensions de la sécurité de la vieillesse. La désindexation aurait coûté aux retraités canadiens 255 millions de dollars dans la seule année 1986.

Ce que le ministre des Finances cherche à réaliser, c'est la privatisation complète de notre régime de pensions. Le gouvernement avait déjà essayé de désindexer les pensions. Il a échoué devant la formidable opposition des personnes âgées, regroupées en organismes et comités de lobbying dans tous les coins du pays et celle du Nouveau Parti démocratique à la Chambre des communes. Tel a été le premier assaut du gouvernement contre notre régime de pensions.

Le but de tout cela et de cette mesure que nous examinons aujourd'hui, c'est de forcer les Canadiens à compter uniquement sur leurs économies propres pour leur retraite. Or il y a beaucoup de personnes âgées, beaucoup de femmes qui ont été ménagères toute leur vie et qui n'ont pas d'économies. Cela ne veut pas dire qu'elles n'ont rien fait pour le Canada.

Le Canada a le devoir de leur accorder un train de vie correct dans leurs vieux jours. La plupart de ces femmes appartiennent à une génération où il était normal qu'une femme travaille au foyer. Ces femmes appartiennent à une génération de familles plus nombreuses. Cela leur a donné beaucoup de travail, d'autant plus qu'il n'y avait pas alors les services et les facilités que nous avons aujourd'hui. Il est injuste de tourner le dos à ces femmes en leur disant: «Vous n'avez qu'à vous débrouiller seules.»

Les Canadiens qui ont travaillé toute leur vie à des emplois mal rémunérés n'ont pas beaucoup d'économies, et n'ont pas l'occasion d'en faire. Il est déjà assez difficile de vivre quand on touche le salaire minimum, il ne faut pas songer à mettre de l'argent de côté dans un régime d'épargne-retraite. Les travailleurs à revenus moyen et